

Effets de l'argumentation sur l'amélioration de l'oral en classe de FLE

Samira Rabehi

Université de Jijel

Introduction:

L'école a pour mission de former de futurs citoyens, des individus autonomes, dotés d'un esprit critique et éclairé. Développer l'argumentation chez les apprenants, est l'un des moyens répondant le mieux à cette priorité. Cela dit, cet apprentissage ne peut fonctionner à vide. Il se nourrit des savoirs scolaires et progresse à leur rythme. C'est pourquoi l'argumentation se trouve donc principalement envisagée comme un moyen d'acquérir des compétences linguistiques au service de l'oral et des compétences communicationnelles au service de la vie dans les communautés sociales.

Le choix de l'argumentation au service de l'apprentissage de l'oral chez les apprenants de la deuxième année secondaire n'est pas le fait du hasard. Nous avons longtemps réfléchi pour mettre en exergue ce travail de recherche. Ayant fréquenté nous même, le secondaire, nous revoyons les difficultés éprouvées par les apprenants dans l'expression orale. En effet, leur manque d'intérêt pour l'oral, leur réticence à intervenir oralement en classe rendent urgent la mise au point d'une acquisition par objectifs.

Ainsi, au cours de ce travail, nous essayerons d'évoquer l'utilité de l'argumentation dans l'échange verbal qui fait émerger les différences langagières et comportementales dont les apprenants ont conscience. Pour cerner l'intérêt de notre recherche nous avons cherché à Savoir: comment l'argumentation favorise-t-elle le développement de l'expression orale en français langue étrangère? l'activité argumentative vise-t-elle à réduire la peur de s'exprimer et à créer chez l'apprenant l'envie de dire?

Compte tenu de ce manque d'intérêt pour l'oral, l'objectif de cet article est de montrer l'effet de l'argumentation sur l'amélioration de l'expression orale chez les apprenants en difficulté, habituellement, très timides ou effacés.

S'exprimer à l'oral:

L'oral s'enseigne désormais de l'école à l'université et, au-delà, en maints stages de formation continue. L'aptitude de communiquer oralement est un objectif d'enseignement revendiqué par la plupart des programmes officiels.

L'apprentissage de l'oral dans les écoles notamment au secondaire consiste à valoriser les idées fortes des apprenants, leurs centres d'intérêt, leurs réflexions et sentiments au sujet de domaines qu'ils connaissent bien, de les renforcer et les intégrer dans une société parlante qui fonctionne par la communication et la négociation. Quelque chose se joue donc, dans l'oralité, qui relève de l'échange, de partage, de la relation, où interviennent le désir, l'angoisse et le besoin de situer sa propre expérience par rapport à celle des autres et par rapport au monde. En ce sens, Vigner déclare: «l'oral, terme ambivalent, désigne tout à la fois une situation d'échange: deux interlocuteurs face à face qui coopèrent dans l'élaboration d'un discours en remaniement constant »¹.

Qu'est-ce que l'expression orale?:

Colette Bizouard affirme: « Prendre la parole en public, même avec des proches, est souvent une épreuve. Pourtant, la parole est indispensable à la vie dans la société. D'autre part, nous avons tous quelque chose à dire que personne ne peut dire à notre place »². Pour elle, s'exprimer oralement, ce n'est pas seulement «trouver des mots». C'est aussi:

- Susciter l'intérêt des interlocuteurs, «habiller» son propos de façon attrayante;
- Créer une «bonne» relation avec le langage, nourrir sa pensée et la structurer;

- Découvrir en soi des capacités insoupçonnées et les mettre en valeur;
- Affiner sa sensibilité et réveiller son imagination ;

Tout cela demande, ajoute-t-elle, une expression personnelle à laquelle nous pouvons tous parvenir avec quelques notions techniques et l'entraînement.

Dans une perspective communicationnelle, Sorez souligne que l'expression orale n'a de sens qu'en fonction de la communication, et que les personnes qui éprouvent des difficultés au niveau de la communication, en éprouvent aussi au niveau de l'expression³. Apprendre à mieux communiquer, c'est donc aussi apprendre à mieux s'exprimer.

L'interaction: moteur de l'oral en classe de FLE:

La situation d'enseignement/apprentissage est une situation interactive. Par interaction, nous entendons un processus communicatif entre deux ou plusieurs personnes, se développant en fonction de l'identité et de la parole de l'autre. L'interaction d'enseignement d'une langue est caractérisée par la co-présence des participants ayant un statut asymétrique, par une visée didactique (un objet à apprendre ou à enseigner), et par un cadre institutionnel contraignant.

Les interactions, un terme applicable à de multiple domaines: échanges verbaux et non verbaux, les interactions font d'emblée référence à la communication. Cela dit, le langage se pratique au moins à deux: quand on parle, on s'adresse à autrui dans une situation sociale déterminée.

Les interactions verbales obéissent à un système de règles, comme le souligne Catherine Kerbrat-Orecchioni :

Il s'agit de donner et recevoir, parler et écouter, en un mot d'alterner. Les interactants de tout échange doivent se soumettre à des droits et des devoirs. « Le locuteur(L1) a le droit de garder la parole un certain temps mais aussi le devoir de la céder à un

moment donné, tous comme l'interlocuteur (L2) a le droit de laisser parler L1 et de l'écouter pendant qu'il parle, mais il a le droit de réclamer la parole au bout d'un certain temps et le devoir de la prendre quand L1 la lui cède»⁴.

Cette alternance de la prise de parole est rendue possible grâce à des signes verbaux et non verbaux auxquels les interactants participent et sont attentifs.

Parlant des interactions comme rapports d'échange et d'influence dans l'apprentissage oral, C. Kerbrat - Orecchioni déclare: «parler c'est échanger, c'est changer en échangeant»⁵. L'interaction verbale des apprenants favorise donc la communication orale et c'est en écoutant les autres et en exprimant souvent leurs points de vue que les apprenants progressent, échangent et construisent leur identité professionnelle lors des formations.

Les conditions de prise de parole chez l'apprenant:

Pierre-Yves Roux affirme: «Nombreux sont les apprenants qui ne parlent pas en classe. C'est que les conditions préalables à un travail d'expression orale ne sont pas toujours cernées. Tel élève se sent-il, tout simplement, le droit de s'exprimer»⁶. En effet, nombreux sont les apprenants qui ne parlent pas en classe. Or, cinq conditions préalables à l'expression orale semblent nécessaires, voire indispensables pour une prise de parole des apprenants:

- Avoir quelque chose à dire ou à exprimer:

Cette condition suppose que le thème retenu soit suffisamment motivant et/ou appartienne au vécu de l'apprenant. Il serait également question de réfléchir à d'éventuels supports à proposer pour enrichir et étayer les discours. Ainsi, dans le cas d'un jeu de rôles par exemple, on pourra se contenter de proposer un canevas situationnel, ou bien accompagner la situation de documents écrits ou oraux, authentiques ou fabriqués, et à l'intérieur desquels les protagonistes pourront piocher des informations, des idées et des arguments. Il conviendrait là encore, de varier les démarches

pédagogiques et de ne pas proposer systématiquement des documents qui pourront, pour certains, être perçus comme des contraintes plutôt que comme une aide.

- Savoir le dire ou l'exprimer:

Il s'agit de laisser, à l'apprenant, la liberté de s'exprimer selon sa manière sans aucune restriction. S'il lui manque un mot, il peut utiliser les gestes, les mimiques ou encore remplacer une unité verbale par une autre.

- Avoir le droit de l'exprimer:

Il appartient aux enseignants d'éduquer l'apprenant et l'inciter à parler. Cette condition fait référence aux sociétés, où les enfants ne peuvent en aucun cas, et pour des raisons d'ordre social ou coutumier, adresser la parole à des adultes et par conséquent à des enseignants.

- Avoir envie de le dire ou de l'exprimer:

La motivation de l'apprenant est dans bon nombre de cas étroitement liée au comportement de l'enseignant qui doit d'une part susciter et non pas imposer les interventions et, d'autre part, faire en sorte que la parole entraîne la parole. Cela dit, l'encourager et donner l'occasion à ses camarades d'intervenir.

- Avoir l'occasion de le dire ou de l'exprimer:

Cette condition suppose que l'enseignant propose effectivement des activités orales, organisées à l'intérieur d'une véritable progression permettant l'adhésion des apprenants.

Cette réflexion peut s'envisager autour de trois points :

- Savoir répartir les temps de parole entre l'enseignant et les apprenants. Ces derniers ne s'approprient la parole que si on la leur accorde;
- Les réseaux de communication mis en place dans la classe et la place de l'enseignant dans ce réseau pour favoriser les interactions entre les apprenants;

- Le statut des différents locuteurs et notamment, là encore, le statut que s'est arrogé l'enseignant.

Enfin, il va sans dire que les enseignants doivent s'interroger sur les moyens à mettre en place pour faire évoluer les pratiques orales dans leurs classes, c'est à ce prix qu'ils réussiront

L'expression orale: enjeux institutionnels et sociaux:

En prenant la parole, l'apprenant s'expose car l'oral suppose que soit mis en jeu de l'affectif, de l'identitaire, du social, mais aussi du cognitif. Si l'oral présente de tels risques nous pourrions se demander quel est l'enjeu de cet intérêt nouveau de l'école pour l'oral? De ce qui précède, nous en donnons les raisons:

Dans ses rapports avec le jeune lycéen en divers comportements, l'enseignant doit avoir de la clairvoyance et de la sagacité envers lui tout en tenant compte de son âge, ses pré-acquis, son environnement et sa vision du monde pour réagir en sa faveur.

Un enseignant qui délivre un savoir aussi linguistique que culturel et communicationnel doit adopter son cours aux capacités de ses apprenants. En matière d'argumentation, notamment orale, les jeunes lycéens doivent étudier des thèmes authentiques qui correspondent à un réel besoin, c'est-à-dire qui ressemblent à ceux qu'ils sont susceptibles de retrouver dans leur vie courante.

Il s'agit donc, de former de jeunes citoyens capables de s'exprimer pour créer des rapports sociaux plus harmonieux, c'est à dire réfléchir d'une manière critique et savoir exprimer les opinions personnelles bien justifiées, ce qui constitue l'un des droits du citoyen d'un état démocratique dont les apprenants deviendront les membres à part entière.

Autour de la notion d'«Argumenter»:

Argumenter c'est vouloir convaincre à soutenir ou à contester une opinion, cette tentative vise aussi dans le même temps à agir sur le destinataire en cherchant à le convaincre ou à le persuader. Argumenter c'est donc justifier une opinion que l'on veut faire

adopter, partager en tout ou partie et surtout tenir un discours efficace. Ainsi, selon Perelman, l'argumentation est la manière de présenter et de disposer des arguments à l'appui d'une thèse ou contre, celle -ci, en vue d'obtenir l'adhésion par consentement d'un auditoire⁷.

Quand il parle d'argumentation, Vignaux affirme: «l'argumentation déconstruit, construit, reconstruit en d'autres terme transforme. Cela veut dire que l'argumentation nous est donnée comme produit en même temps qu'elle construit un produit»⁸. Du point de vue du dialogue, Plantin considère comme argumentatif «tout discours produit dans un contexte de débat orienté par une question »⁹.

Place de l'argumentation dans les programmes scolaires au lycée:

Réfléchir sur l'importance de l'argumentation dans l'apprentissage oral au secondaire, c'est inciter l'apprenant à expliquer comment il a procédé et pourquoi il a procédé à tel résultat, car inciter les apprenants à développer leurs points de vue sous - entend que nous les considérons comme des personnes à part entière dont le jugement n'est pas moins intéressant que celui des adultes. A ce sujet, De castera nous dit: «l'argumentation est une dimension importante de la communication qui consiste à défendre des idées, des causes, à en combattre d'autres, et donc à transmettre à autrui sa pensée, ou à comprendre celle d'autrui »¹⁰.

Les programmes officiels de 2^eA.S¹¹ semblent sensibles au développement du sens critique chez l'apprenant. Ils parlent de mettre en place des procédures intellectuelles, telles qu'apprendre à comparer et sélectionner des informations, à argumenter autant d'éléments qui conduisent à l'autonomie et s'acquièrent dans toutes les activités de la classe.

Ainsi, la 2^e A.S. représente une étape décisive pour la maîtrise des différents discours. La compréhension et la pratique des grandes formes de l'argumentation constituent pour les apprenants

l'innovation principale. Leur étude associe celle des discours narratif, explicatif et descriptif. Le but de ce cycle d'apprentissage est donc de faire apprendre aux apprenants à argumenter pour défendre ou réfuter un point de vue à travers l'étude d'un support choisi ainsi que par le déroulement de certaines activités relatives à la pratique argumentative.

Argumenter: Associer oral et écriture:

Le passage à l'argumentation écrite n'est concevable pédagogiquement que dans sa relation à une pratique orale préalable. Les différentes activités orales familiariseront l'apprenant avec la notion de situation argumentative, d'interaction, elles obligeront les interlocuteurs à articuler leurs propos sur l'intervention précédente. Compétence que l'apprenant va progressivement s'approprier à l'oral et qu'il s'efforcera de transférer à l'écrit (qui écrit à qui? selon quelle visée, selon quelle stratégie? etc). Ces activités sont également une bonne occasion d'expression écrite. S'engager dans un échange argumentatif c'est permettre à l'apprenant de satisfaire son plaisir de s'exprimer et de communiquer pour susciter en lui le plaisir d'écrire. Il s'agit de faire prendre conscience à l'apprenant que son écrit doit produire un effet sur le lecteur. Son plaisir d'écrire va provenir de son désir de faire plaisir à celui qui va le lire. Il doit pour cela, faire son possible pour le surprendre, l'émouvoir, l'intéresser. L'enseignement de l'argumentation ne peut avoir des conséquences palpables et plausibles que si on y intègre une pratique orale. C'est en pratiquant des échanges en classe que les apprenants, peuvent mieux retenir les processus, les procédés par lesquels passe toute argumentation, et acquièrent mieux des stratégies argumentatives. Plus tard lorsqu'il s'agira de produire un texte argumentatif, les apprenants vont trouver leur compte plus aisément vis-à-vis de l'écriture.

Le débat: Une invitation à l'expression orale:

Le débat est une discussion plus organisée, moins informelle. Il s'agit encore d'une confrontation d'opinions à propos d'un objet

particulier mais qui se déroule dans un cadre préfixé dans lequel sont en partie prédéterminés la longueur du débat, la durée et l'ordre des interventions, le nombre des participants, et le thème de l'échange. Le débat tient donc à la fois de la discussion par son caractère argumentatif et de l'interview par son caractère médiatique.

L'élaboration du débat est un projet didactique lié à son importance dans la vie sociale et aux dimensions interactives qu'il revêt. Il est, néanmoins, un moyen pour les apprenants de développer non seulement l'esprit civique, mais aussi leur esprit critique, dans une société de persuasion dans laquelle les médias essaient systématiquement d'influencer l'opinion des citoyens. Il met en jeu des capacités fondamentales, tant du point de vue linguistique (marques de réfutation), cognitif (argumentation critique) que social (écoute et respect de l'autre) et individuel (prise de posture). Le débat est donc bien un exercice de formation à la citoyenneté, ce pourquoi il est préconisé comme moyen essentiel, méthode privilégiée, dans l'apprentissage de l'oral en classe de FLE. Il va de soi enfin que, dans la phase préparatoire et au cours du débat proprement dit, l'apprenant acquiert aussi des savoirs, des notions sur la vie en société.

Conclusion:

L'étude de l'argumentation par les lycéens est plus enrichissante. D'une part, placée au sein de l'apprentissage oral, elle contribue à susciter et à entretenir la dynamique des apprenants. D'autre part, l'apprentissage oral est un moment privilégié où les apprenants s'expriment librement, s'encouragent, se corrigent ce qui leur donne l'habitude de s'exprimer et par la même de consolider l'expression orale en français.

Ce travail de recherche révèle la compétence fondamentale pour un apprenant à communiquer, construire sa pensée et agir. Cependant, il ne prétend évidemment pas apporter des réponses définitives aux divers questionnements qui s'ouvrent à notre

réflexion. Nous apportons nos contributions, celles des chercheurs pour que se poursuivent les expériences et les recherches, pour que la problématique de l'oral favorise le développement de pratiques nouvelles, pour que l'apprentissage des langages devienne l'affaire de tous.

Notes:

- 1- Vigner, G. 2001. *Enseigner le français comme langue seconde*. Paris: Clé international. p.34.
- 2- Bizouard, C. 2006. *Invitation à l'expression orale*. Belgique: Edition couleur livres. p.5.
- 3- Sorez, H. 1995. *Prendre la parole*. Paris: HATIER. p.38.
- 4- Kerbrat-Orecchioni, C. 1998. *Les interactions verbales: approche interactionnelle et structure des conversations*. Paris: Armand Colin. p.120.
- 5- Ibid., p.127.
- 6- Roux, P.-Y. 2003. «L'oral en classe de langue, de la production à l'expression». In *Le français dans le monde*, N°327, pp. 36-38.
- 7- Perelman, C. 1977. *L'empire Rhétorique. Rhétorique et argumentation*. Paris: Librairie Vrin. p.2.
- 8- Vignaux, G. 1988. *Le discours, acteur du monde: énonciation, argumentation et cognition*. Paris: Ophrys. p.45.
- 9- Plantin, C. 1990. *Essais sur l'argumentative*. Paris: Editions Kiné.
- 10- De castera, F. & B. 2001. *L'argumentation au lycée*. Paris: ELLIPES. p.58.
- 11- Manuel de Français, 2^{ème} année secondaire, Office National des Publications scolaires, Alger, 2006, p.2.